

Ce document récapitule les normes éditoriales des *Cahiers Ferdinand de Saussure* en les présentant sous forme d’article correctement formaté.

Des précisions sur la mise en forme des autres types de contributions publiés dans les *Cahiers* (Résumés de thèse, Documents, *In memoriam,* Lectures critiques, Comptes rendus etc.) sont données au § 2.

|  |
| --- |
| Dans la rédaction de son texte, l’auteur est invité à appliquer scrupuleusement la mise en page (indentations, renvois à la ligne, alignements, etc.) et le formatage tels qu’ils se trouvent illustrés dans les pages suivantes. Pour ce faire, il est possible d’utiliser la fonction « Appliquer les styles » de Microsoft Word (<https://support.office.com/fr-fr/article/appliquer-des-styles-f8b96097-4d25-4fac-8200-6139c8093109>) en exploitant comme source de styles les différentes sections du présent document. Un fichier « modèle » de Word est aussi disponible sur le site du *Cercle Ferdinand de Saussure*. |

Le texte définitif proposé pour publication dans les *Cahiers* *Ferdinand de Saussure* doit être enregistré dans un fichier numérique au format DOC (ou DOCX) et PDF. Les graphiques (tableaux, cartes, illustrations, etc.) seront fournis à l’intérieur des textes, et aussi dans des fichiers numériques séparés, au format JPEG ou TIFF, avec indication claire de leur emplacement dans le texte. On veillera à préciser s’il s’agit de documents originaux ou de reproductions ; dans ce dernier cas, il sera fait dûment mention de la source, en conformité avec les éventuels droits de reproduction.

Les fichiers seront envoyés à l’adresse électronique suivante :

[comite@cercleferdinanddesaussure.org](mailto:comite@cercleferdinanddesaussure.org)

À cette même adresse doivent aussi être envoyées les épreuves, corrigées à l’aide de l’outil « Commentaires » du logiciel Adobe Acrobat, ou d’un logiciel équivalent.

Prénom Nom de l’Auteur (centré, taille 12 pts, en romains)

TITRE DE L’ARTICLE (EN MAJUSCULES, TAILLE 12 PTS, EN ROMAINS, CENTRÉ et sÉparÉ du NOM de l’auteur par deux renvois À la ligne).

SOUS-TITRE ÉVENTUEL (PUISQUE LE TITRE EST ENTIÈREMENT COMPOSÉ EN MAJUSCULES, LES ACCENTS DOIVENT ÊTRE MAINTENUS)

Abstract : Le texte de l’abstract, taille 12 pts, en romains, est justifié et il comporte 90 mots environ, en anglais. Il n’est pas indenté et il est séparé du titre de l’article par deux renvois à la ligne.

Keywords : 5 mots-clés environ, en anglais, séparés par une virgule (« Saussure » ne doit pas être utilisé) ; le texte est justifié, taille 12 pts, en romains, non indenté et séparé de l’abstract par un renvoi à la ligne simple.

Un texte en exergue doit être justifié, placé à droite à partir du milieu de la page (soit aligné à droite, s’il est plus court que la largeur d’une demi-page) et non indenté. Il est séparé des mots-clefs par deux renvois à la ligne, et du bloc textuel qui le suit par un renvoi à la ligne simple. Il est rédigé en taille 11 et en caractères romains.

S’il n’est constitué que de la citation d’un passage, le texte en exergue ne sera pas encadré de guillemets et la source de la citation sera explicitée en note en bas de page.

1. Les titres de parties sont numérotés en chiffres arabes et composés en italiques ; ils ne sont pas indentés et ils ne comportent pas de point final

Les *Cahiers Ferdinand de Saussure* attendent un texte rédigé en utilisant une police du type « Times New Roman », « Garamond » ou « Arial », taille 12 pts, justifié et avec un interligne simple.

Le retrait de la première ligne d’un paragraphe est d’1 cm.

L’emplacement du texte sur la page suit le modèle « Normal » de Microsoft Word (marges droite et gauche : 2 cm ; en-tête : 2,5 cm ; pied de page : 2 cm) ; aucun texte n’est admis à l’intérieur des en-têtes.

Les pages ne seront pas numérotées.

Le titre de l’article est séparé des prénom et nom de l’auteur et de l’abstract par deux renvois à la ligne. Les blocs de texte qui suivent les en-têtes de parties sont séparés de ceux-ci par un renvoi à la ligne simple ; les en-têtes de parties sont séparés du bloc textuel qui les précède par un double renvoi à la ligne (sauf dans le cas du texte en exergue, où le renvoi à la ligne est simple).

À la fin du texte, et avant les références bibliographiques, il faut indiquer l’affiliation académique et l’adresse e-mail de l’auteur (texte aligné à droite, en italiques, taille 11 pts).

La longueur de l’article soumis ne doit pas dépasser les 40.000 signes tout compris (v. § 2 pour les textes destinés aux autres rubriques).

1.1 Les titres de sous-parties utilisent une numérotation du type 1.1, 1.2… (la numérotation commence à 1, non à 0) ; ils sont composés en romains, taille 12 pts ; ils ne sont pas indentés et ils ne comportent pas de point final

Les appels de note[[1]](#footnote-1) doivent être placés, en exposant, *avant* les points, les virgules, les deux points et les points-virgules, et *après* les points d’interrogation et d’exclamation, les guillemets, les points indiquant une abréviation, de la manière suivante : bonjour2. Bonjour3, bonjour4: bonjour5; bonjour ?6 bonjour !7 « bonjour »8. « Bonjour. »9 etc.10

1.2 Citations

Pour les citations courtes (*id est* de moins de trois lignes), utiliser impérativement les guillemets typographiques français, soit : « … ». Pour une citation à l’intérieur d’une citation, utiliser des doubles guillemets à l’anglaise : “ … ”. Pour une citation de troisième rang, utiliser des guillemets anglais “…”, puis des guillemets simples ‘…’. La hiérarchie des guillemets doit donc respecter l’ordre suivant : « “ ‘ ’ ” ».

Les citations longues (plus de 3 lignes) seront détachées du texte par un renvoi à la ligne simple, indentées à gauche de 10 mm et composées dans une taille de 11 pts en romains, sans utiliser de guillemets. Toutes modification du texte source ou suppression à l’intérieur d’une citation doivent être signalées par l’utilisation de points de suspension placés entre crochets : […].

Après une citation longue, si un nouvel alinéa est créé, le texte se poursuit sans indentation.

1.4 Typographie

Utiliser le petit tiret (« - » ; UNICODE U+2010) sans espace ni devant ni derrière pour relier deux mots, ou deux termes qui évoquent l’idée d’un intervalle (les dates de naissance et de mort, par ex.). Utiliser le tiret moyen (« demi-cadratin » : « – » ; UNICODE U+2013) pour séparer des segments de phrase, remplacer les parenthèses ou pour introduire les termes d’une énumération. Mettre une espace normale devant et derrière le tiret moyen.

Utiliser l’*e* dans l’*o* (*œ*) et non *oe* (ex. : *sœur*, *cœur*, etc.).

Utiliser les exposants pour les siècles (XVIIe, XIXe, XXe, etc.) et les abréviations (1er, 2e, 3e, etc.).

Séparer par une espace insécable (« » ; UNICODE U+00A0) les abréviations « p. » (page), « pp. » (pages), « fol. » (folio), « f. » (feuillet), « ff. » (feuillets) et le numéro suivant. Exemples : « p. 4 » et non « p.4 », « fol. 4 » et non « fol.4 », « f. 4 » et non « f.4 », etc. Dans le logiciel Microsoft Word, et dans LibreOffice à partir de la version 3, l’espace insécable s’obtient par la touche Ctrl + Maj + Espace (https://fr.wikipedia.org/wiki/Espace\_insécable#À\_la\_saisie).

Mettre une espace insécable avant les doubles ponctuations ( ; : ! ?) et avant le signe %.

Écrire les numéros des siècles en chiffres romains (« XVIe siècle » et non « 16e siècle », « XIXe siècle » et non « 19e siècle », etc.).

Toutes les locutions latines doivent être signalées par l’utilisation des italiques (ex. : *a priori*, *Ibid.*, *sq.*, *op. cit.*, etc.).

Exception faite des titres, les signes de ponctuation ne doivent en aucun cas être mis en italiques (ex. : « *Pourquoi* ? » et non « *Pourquoi ?* », etc.).

Le formatage en gras n’est admis en aucun cas.

Les majuscules doivent être accentuées.

Uniformiser les indications de pages (p. 114-8 ; pp. 114-8 ; pp. 114-118), des feuillets ou des versets en utilisant le même type d’indication du début à la fin du manuscrit.

Uniformiser les abréviations (ex. : *op. cit.*, *ibid.*, etc.).

Normalement, les logiciels de traitement de texte transforment automatiquement les URL et les adresses électroniques en liens hypertextuels. Ces liens hypertextuels doivent être éliminés afin de rétablir le texte sans mise en forme.

2. Formatage spécial des textes destinés aux rubriques Résumés de thèses, Documents, In memoriam, Comptes rendus et autres.

A partir du numéro 72, les *Cahiers Ferdinand de Saussure* comportent les rubriques suivantes (**en gras** les rubriques qui apparaissent dans chaque numéro) :

I. Editorial

**II. Articles**

III. Résumés de thèses

IV. Hommage

V. Actes de colloque

VI. Documents

VII. *In memoriam*

VIII. Lectures critiques

**IX. Comptes rendus**

X. Chroniques de colloques, événements, annonces

XI. Chronique du Cercle

XII. Bibliographies générales

XIII. Index cumulatif des *Cahiers Ferdinand de Saussure*

**. Table des matières**

La numérotation des rubriques peut changer en fonction de leur présence effective dans le numéro, mais l’ordre de leur séquence reste fixe.

Sauf indication contraire explicite, les textes de chaque rubrique comportent les éléments énumérés ci-dessus et suivent la mise en forme standard, telle qu’elle a été illustrée jusqu’ici (v. § 1).

2.1 Résumés de thèses

Le titre du texte destiné à cette rubrique doit correspondre à l’intitulé de la thèse soutenue (ou à sa version française).

Après un abstract et des mots-clefs, les résumés de thèses comportent un bref descriptif des éléments institutionnels de la thèse. Ce paragraphe, composé suivant le style de l’abstract (taille 12 pts, texte justifié et non indenté, en romains), doit mentionner : le nom du directeur de thèse et son affiliation, la date et l’université de soutenance, la composition du jury de thèse (nom, affiliation et charge de chaque membre), le nombre de pages, la mention.

La longueur du résumé de thèse ne doit pas dépasser les 25.000 signes, tout compris.

2.2 Documents

La rubrique Documents publie des textes inédits et des traductions de textes peu connus, dispersés, introuvables ou difficilement accessibles, avec introduction et commentaire. Par conséquent, les articles destinés à cette rubrique affichent comme auteur (avant l’intitulé du document publié) les prénom et nom de l’auteur du texte dont on donne l’édition (centré, en romains, taille 12 pts), et non pas celui de l’éditeur qui le présente. Les prénom et nom de celui-ci sont placés après l’intitulé (et avant l’abstract et les mots-clefs) et prennent la forme suivante : « par Prénom Nom » (centré, en romains, taille 12 pts). L’affiliation de l’éditeur et son adresse e-mail sont placés à la fin du texte, alignés à droite, en italiques, taille 11 pts.

Occasionnellement, et en fonction du nombre et de l’étendue des autres contributions présentes dans le même volume, la longueur du texte destiné à la rubrique *Documents* peut dépasser celle de l’article (40.000 signes, tout compris).

2.3 *In memoriam*

L’en-tête des *In memoriam* se compose des seuls prénom et nom de la personnalité à laquelle le texte rend hommage, suivis, après un renvoi à la ligne simple, des années de naissance et de mort entre parenthèses (les deux éléments sont centrés, en caractères majuscules, taille 12 pts, en romains).

Les prénom et nom de l’auteur du texte (avec l’affiliation et l’adresse e-mail) sont placés à la fin, alignés à droite, en italiques, taille 11 pts.

Les *In memoriam* ne comportent ni abstract, ni mots-clefs, ni section bibliographique (le cas échéant, les références bibliographiques des ouvrages mentionnés dans le texte seront données en note en bas de page, v. § 2.7). Le texte est rédigé en taille 11 pts.

La longueur d’un texte *in memoriam* ne doit pas dépasser les 10.000 signes tout compris.

2.4 Lectures critiques

La mise en forme des articles destinés à cette rubrique suit celle des comptes rendus (v. ici-bas, §§ 2.5 et 2.7) sauf en ce qui concerne l’étendue (elles peuvent avoir une longueur de 40.000 signes au maximum) et le titre. En outre, par rapport aux comptes rendus, ils ne comportent pas le bloc textuel avec les détails de l’ouvrage présenté.

Le titre de la lecture critique est rédigé en taille 11 pts., il est centré et en romains. Le sous-titre est obligatoire : séparé du titre par un renvoi à la ligne, centré et rédigé en taille 11 pts., il doit faire mention des éléments bibliographiques de l’ouvrage en revue (prénom et nom de l’auteur, titre – en italiques –, éditeur, lieu d’édition, année de parution) précédés par « Lecture de », « À propos de » ou similaire. Le sous-titre est séparé du premier bloc du texte de l’article par deux renvois à la ligne.

2.5 Comptes rendus

Les comptes rendus sont rédigés en taille 11 pts et ils ne comportent ni abstract, ni mots-clefs, ni section bibliographique (le cas échéant, les références bibliographiques des ouvrages mentionnés dans le texte seront données en note en bas de page, v. § 2.7) ; les prénom et nom de l’auteur (avec l’affiliation et l’adresse e-mail) sont placés à la fin, alignés à droite, en italiques.

Les comptes rendus s’ouvrent sur les détails de l’ouvrage présenté, qui doivent comporter les éléments suivants, en texte justifié et sans indentation :

Prénom Nom de l’auteur de l’ouvrage, Titre de l’ouvrage en italiques, Lieu d’édition, Éditeur commercial (« Collection », numéro), année de parution, nombre de pages – ISBN, prix de l’ouvrage (si une version numérique est disponible, la mention de son format – AZW, EPUB, HTML, PDF… – et de son prix suit celle de l’édition papier)

Le premier paragraphe après ce bloc textuel n’est pas indenté et il est séparé de celui-ci par un renvoi à la ligne simple.

La longueur d’un compte rendu ne doit pas dépasser les 10.000 signes tout compris.

2.6 Autres rubriques

Le texte servant d’Éditorial (qui ne doit pas dépasser les 10.000 signes tout compris) est rédigé en taille 12 pts et ne comporte ni abstract, ni mots-clefs, ni section bibliographique (le cas échéant, les références bibliographiques des ouvrages mentionnés dans le texte seront données en note en bas de page, v. § 2.7). Par défaut, l’intitulé de l’Éditorial est « À nos lecteurs », mais il peut être changé selon la volonté de l’auteur. Les prénom et nom de l’auteur de l’Éditorial (avec l’affiliation et l’adresse e-mail) sont placés à la fin, alignés à droite, en italiques, taille 11 pts ; si l’Éditorial est rédigé par le Président du Cercle, ou par le Secrétaire, leurs prénom et nom seront remplacés par leurs initiales (sans mention de l’affiliation).

Tout texte destiné aux rubriques Hommage et Actes de colloque se conforme au formatage et à la mise en page des articles (v. § 1).

Les textes destinés aux rubriques Chroniques de colloques, événements, annonces et Chronique du Cercle sont rédigés en taille 11 pts et ils ne doivent pas dépasser les 10.000 signes, tout compris. Ils ne comportent ni abstract, ni mots-clefs, ni section bibliographique (le cas échéant, les références bibliographiques des ouvrages mentionnés dans le texte seront données en note en bas de page, v. § 2.7) ; dans ces textes, les prénom et nom de l’auteur (avec l’affiliation et l’adresse e-mail) sont placés à la fin, alignés à droite, en italiques. Les chroniques du Cerclesont rédigées, en principe, par le Président du Cercle ou le Secrétaire, dans ce cas, les prénom et nom seront remplacés par les initiales (sans mention de l’affiliation).

Dans les Bibliographies générales (rédigées en taille 11 pts), l’agencement des entrées sera fait selon le modèle illustré dans le texte « Publications autour de F. de Saussure, 2006-2013 » paru dans le *Cahiers Ferdinand de Saussure* 67 (2014), p. 373-401 (https://www.jstor.org/stable/24324181).

Les Index cumulatifs des *Cahiers Ferdinand de Saussure* suivent la mise en page et se conforment aux caractéristiques de l’Index publié dans le *Cahiers* 70 (2017), p. 292-323.

2.7 Références bibliographiques dans les rubriques *In memoriam*, Lectures critiques, Comptes rendus, Éditorial et Chroniques

Les références bibliographiques présentes dans les articles destinés aux rubriques *In memoriam*, Lectures critiques, Comptes rendus, Éditorial et Chroniques prennent une forme légèrement différente par rapport aux autres. Les rubriques mentionnées ne comportant pas de section bibliographique, les références complètes des œuvres éventuellement mentionnées dans le texte sont données en note en bas de page (taille 10 pts), selon ce modèle :

a) R. Godel, *Les sources manuscrites du* Cours de linguistique générale *de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, 1957, pp. 23-28 ;

b) F. de Saussure, *De la double essence du langage*, à paraître ;

c) J. E. Joseph, « Iconicity in Saussure’s linguistic work, and why it does not contradict the arbitrariness of the sign », *Historiographia Linguistica* 42, 1/2 (2015), pp. 85-105 ;

d) C. Forel et Th. Robert (dir.), *Saussure. Une source d’inspiration intacte*, Genève, MētisPresses, 2017 ;

e) A-G. Toutain, « De l’essence double du langage : “le sens du problème” », in *Saussure. Une source d’inspiration intacte*, dir. C. Forel et Th. Robert, Genève, MētisPresses, 2017, pp. 149-168.

Les cas échéant, le renvoi à une entrée bibliographique déjà mentionnée dans le texte se fait sous une forme abrégée, selon ce modèle :

a) Godel, *Sources manuscrites*, p. 45 ;

b) Saussure, *De la double essence du langage* ;

c) Joseph, « Iconicity », p. 100 ;

d) Forel et Robert, *Saussure*;

e) Toutain, « De l’essence double du langage », p. 150.

3. La section bibliographique

La bibliographie doit être placée à la fin de l’article, sous le titre « BIBLIOGRAPHIE » (centré, en romains et en majuscules) et non « Références » ou « Références bibliographiques » ou tout autre titre. Cette rubrique comportera la liste exhaustive des références utilisées ; veuillez répéter pour chaque entrée d’un même auteur le nom et le prénom *in extenso* de celui-ci, en évitant de le remplacer par des tirets. En BIBLIOGRAPHIE, mentionner les noms de tous les auteurs de livres ou monographies ; en revanche, dans le cas des directeurs d’ouvrages, si ceux-ci sont en nombre supérieur à trois, ne mentionner que le premier (selon l’ordre alphabétique) et ajouter « *et al*. ». Les initiales des auteurs, dans leur forme ponctuée, sont séparées par une espace simple.

La section BIBLIOGRAPHIE pourra inclure des sous-sections comportant les abréviations utilisées (par ex. : BGE, *CLG*, *Rec*, etc.) avec indication, le cas échéant, du type de source consulté (les intitulés des sections de la bibliographie seront composés en italiques, taille 12 pts).

Dans le texte de l’article, le nom de l’auteur sera suivi par les données éditoriales placées entre parenthèses : « Nom de l’auteur (année : page) » ou, le cas échéant, « (Nom de l’auteur année : page) » (ex. : « Benveniste (1964 : 93) », « (Benveniste 1964 : 93) »).

Dans le texte de l’article, seul l’initiale du nom de l’auteur identifiant une référence bibliographique sera en majuscule, alors que sous la section BIBLIOGRAPHIE le nom entier sera composé en majuscules.

Mentionner le(s) lieu(x) d’édition d’un ouvrage et les autres éléments éditoriaux, soit tels qu’ils apparaissent sur le frontispice, soit sous leur forme d’origine, ou bien sous leur forme francisée, en prenant soin de procéder toujours de la même manière du début à la fin du manuscrit.

Les références seront classées par ordre alphabétique du nom de l’auteur (et, pour un même auteur, par ordre chronologique croissant) ; les entrées bibliographiques seront articulées suivant les instructions données dans les Normes éditoriales (*s.v.* BIBLIOGRAPHIE) disponibles sur le site du *Cercle Ferdinand de Saussure*.

Affiliation de l’Auteur

adresse e-mail

BIBLIOGRAPHIE

*Abréviations*

BGE Bibliothèque de Genève

*CLG* Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale* [1916], publié par Ch. Bally et A. Sechehaye, avec la collaboration d’A. Riedlinger, Paris, Payot, 19222

*Rec* *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*, publié par Ch. Bally et L. Gautier, Genève, Société Anonyme des Éditions Sonor, 1922 [réimpr. Genève/Paris, Slatkine, 1984]

SM Godel (1957)

*Études*

GODEL, Robert (1957), *Les sources manuscrites du* Cours de linguistique générale *de Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz [19692].

FOREL, Claire & ROBERT, Thomas (dir.) (2017), *Saussure. Une source d’inspiration intacte*, Genève, MētisPresses.

JOSEPH, John E. (2015), « Iconicity in Saussure’s linguistic work, and why it does not contradict the arbitrariness of the sign », *Historiographia Linguistica* 42, 1/2, pp. 85-105.

PARRET, Herman (1993), « Les manuscrits saussuriens de Harvard », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 47 [1994], pp. 179-234 [réimpr. dans H. P., *Le Son et l’Oreille. Six essais sur les manuscrits saussuriens de Harvard*, Limoges, Lambert-Lucas, 2014, pp. 21-56].

SAUSSURE, Ferdinand de (1879), *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* [1878], Leipsick, Teubner [réimpr. Paris, F. Vieweg, 1887] (= *Rec*, pp. 1-268).

SAUSSURE, Ferdinand de (1995), *Phonétique. Il manoscritto di Harvard Houghton Library bMS Fr 266 (8)*. Edizione a cura di Maria Pia Marchese, Padova, Unipress.

SAUSSURE, Ferdinand de (2013), *Anagrammes homériques.* Présentés et édités par Pierre-Yves Testenoire, Limoges, Lambert-Lucas.

SOFÍA, Estanislao (2015), *La « Collation Sechehaye » du* Cours de linguistique générale *de Ferdinand de Saussure*. Édition, introduction et notes de E. S., Leuven, Peeters.

TOUTAIN, Anne-Gaëlle (2017), « De l’essence double du langage : “le sens du problème” », in C. Forel & Th. Robert (dir.), pp. 149-168.

1. Les notes de bas de page, en texte justifié, sont composées dans une taille de 10 pts. Veuillez veiller à utiliser partout (dans le texte de l’article ainsi que dans les notes) le même type de police. [↑](#footnote-ref-1)